

Infarctus : les gestes qui peuvent sauver la vie

Également appelée crise cardiaque dans le langage courant, l'infarctus du myocarde peut provoquer des décès, mais aussi générer des complications à long terme.

En France, une personne meurt d'un infarctus toutes les 40 minutes en moyenne.

L'infarctus du myocarde est la nécrose d'une partie du muscle cardiaque. Le cœur n'est plus irrigué par les artères coronaires qui apportent l'oxygène véhiculé par le sang. Il est important de le reconnaître rapidement : le symptôme principal est une douleur thoracique qui peut irradier vers la gorge, les mâchoires, l'épaule ou les bras. Il peut s'y associer une grande fatigue, des sueurs, une pâleur, un essoufflement, des palpitations, un malaise, une sensation de mort imminente, des nausées ou vomissements. Il peut également survenir sans douleur, notamment chez la femme.

L'infarctus du myocarde est une urgence médicale

La première chose à faire est d'appeler le SAMU (15) pour éviter les complications comme l'arrêt cardiaque et préserver le plus de muscle du cœur. En ligne avec le SAMU, il faut donner toutes les informations nécessaires pour localiser la victime et décrire précisément la situation. En attendant l'arrivée du SAMU, il faut s'enquérir de la présence d'un défibrillateur automatique externe et le ramener auprès de la victime dans l'hypothèse de la survenue d'un arrêt cardiaque.

Le traitement est d'autant plus efficace qu'il est précoce

La mortalité diminue de 50 % quand le traitement intervient dans la première heure et de 30 % la deuxième heure. En attendant le SAMU la personne doit rester au calme pour ne pas faire travailler le muscle cardiaque qui est déjà en souffrance, s'installer dans une atmosphère aérée.

Surtout ne pas prendre la voiture pour se rendre à l'hôpital, c'est une perte de chance pour la survie, il vaut mieux appeler un voisin proche si l'on est seul. Après un infarctus, il est recommandé de modifier ses habitudes de vie et de suivre un traitement médicamenteux pour en éviter un nouveau.



Illustration : Mélanie Sutter / Crédit photo : Adobestock